

MARTRES

infos

Bulletin municipal
des **MARTRES-DE-VEYRE**

N° 142 - MARS/AVRIL 2023



RÉUNION PUBLIQUE
DE MI-MANDAT

JEUDI 6 AVRIL

+ d'infos Page 3

www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

  Ville des Martres de Veyre

 Panneau Pocket : Les Martres-de-Veyre



ENVIRONNEMENT
"2 arbres replantés
pour 1 arbre enlevé"
page 7



FESTIVITÉS
28^{ème} Foire à l'asperge
Jeudi 18 mai
page 22



COURT-MÉTRAGE
Films coups de cœur
Vendredi 7 avril à la Loco'Motive
page 26



Les Martres-de-Veyre
naturellement vôtre

Le mot DU maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Après un hiver faiblement pluvieux, pour ne pas dire carrément sec, nous arrivons sur ce début de printemps avec un déficit hydrique conséquent malgré les quelques pluies de ce début de mois. Si la suite du printemps poursuit cette tendance, avec un été aussi chaud que celui de l'année dernière, j'ai bien peur que vienne le temps des restrictions en eau. Après l'inflation générale et la hausse des prix de l'énergie, on ne peut pas dire que cela améliore notre quotidien. Mais faut-il y voir les signes avant-coureurs du dérèglement climatique annoncé ? Sûrement.

Il nous appartient donc, toutes et tous, de prendre en compte cette évolution et de la combattre chacun à son niveau. Dans cet esprit, la commune des Martres-de-Veyre a souhaité prendre sa part dans ce combat en cherchant quelles pourraient être les actions à mener dans son fonctionnement quotidien.

Tout d'abord, il faut partir du principe que la première des économies d'énergie est celle que l'on ne consomme pas. Le plus gros effort a donc porté sur le traitement thermique de nos bâtiments et sur la régulation du chauffage. Ensuite, il nous a semblé utile de s'engager sur les énergies nouvelles, plus vertes, avec notamment la mise en place d'un réseau de chaleur « bois », destiné au chauffage des bâtiments publics présents autour de la place Quinsat et du parc municipal. Le dossier est en cours de finalisation pour une mise en service espérée courant 2024. En cours d'année, viendront aussi les premières installations de l'opération « Solaire Dôme » initiée par Mond'Arverne Communauté et l'Adhume. Pour mémoire, il s'agit de la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits de certains immeubles communaux qui nous permettra d'aller vers l'autoconsommation sur quelques bâtiments. Ainsi, nous ferons d'une pierre deux coups, à savoir une économie financière et la production d'énergie verte.

Dans un tout autre domaine, la ressource en eau devenant rare, il a été décidé d'installer une cuve de récupération des eaux de pluie de 40 000 litres sur le chantier du restaurant scolaire. Elle sera utilisée pour l'arrosage des différentes plantations et autres espaces verts.

Si ces actions restent obligatoires dans le cadre de notre engagement environnemental, il n'en demeure pas moins qu'elles sont incontournables en termes d'économies financières, avec notamment des tarifs de l'énergie qui ne cessent de s'accroître sur les deux premiers mois de l'année, bien au-delà de nos prévisions budgétaires. Si leur progression reste identique sur tout l'exercice, il va devenir très difficile à des collectivités comme la nôtre de faire face à ce type de dépenses. Il nous faudra donc réfléchir aux mesures correctives nécessaires.

Pour faire le point sur l'activité de la municipalité, nous vous invitons d'ailleurs le jeudi 6 avril à 19h à la Loco'Motive pour une réunion publique de mi-mandat. Je vous encourage à venir nombreux pour échanger autour de notre village.

Pour terminer, je souhaite parcourir avec vous ce dernier numéro de notre bulletin où vous retrouverez entre autre, un article sur la traditionnelle soirée d'accueil des nouveaux arrivants qui s'est tenue le 9 mars dernier, un autre sur la nouvelle procédure utilisée pour l'enlèvement des épaves automobiles identifiées sur la commune, ou encore la date de programmation d'une séance du Festival du court métrage de Clermont-Fd organisée à la Loco'Motive.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Pascal Pigot,
maire des Martres-de-Veyre



RÉUNION PUBLIQUE DE MI-MANDAT

Jeudi 6 avril à partir de 19h à la Loco'Motive

L'heure d'un premier bilan de mi-mandat (2020-2026) est arrivée. L'équipe municipale vous invite à venir échanger sur les projets réalisés et à venir sur la commune !

Sommaire

- Le mot du maire 2
- Vie municipale 3
- Cadre de vie / Environnement 6
- L'astuce du mois 9
- Journal de l'ALSH 10
- Scolarité/jeunesse 11
- Social 12
- Liste des associations 13
- Vie associative 14
- Mond'Arverne 24
- Culture 26
- Contacts utiles 27
- AGENDA

Direction de la publication :
Pascal PIGOT
Chargée de communication :
Julie FERRARI
Siège : **Mairie des Martres-de-Veyre**
Création maquette O :
Caroline FRASSON-COCHET
Impression : **PORÇU**
Dépôt légal : Mars 2023
Édité à 2000 exemplaires - Gratuit



Permanence de la députée DELPHINE LINGEMANN

Vendredi 26 mai de 16h à 17h30 à la salle Tobize des Martres-de-Veyre.



ERRATUM Rappel des règles d'urbanisme

Dans le bulletin précédent (BM N°141 de Janv/fév 2023), une erreur s'est glissée page 6, dans l'article consacré au rappel des règles d'urbanisme :

Les projets d'extension dont la surface totale (existante + extension) dépasse **les 150 m²** (et non 170 m²) resteront soumis à permis de construire, et seront soumis au recours obligatoire à architecte.

Nouveaux arrivants

Pot d'accueil pour les nouveaux martois

Jeuudi 9 mars dès 19h avait lieu l'apéritif de bienvenue organisé par la municipalité pour les nouveaux habitants (2020, 2021 et 2022) à la Loco'Motive.
 Un rendez-vous auquel une soixantaine de martois ont participé, profitant de ce moment d'échange avec les élus pour discuter en toute convivialité et recueillir des informations pratiques sur la commune, ses services, sa vie culturelle et associative. ■



État civil

Naissances, unions et décès

ILS SONT ARRIVÉS :

Février :
 Charly GIRAULT

Ils se sont unis :

Février :
 Mireille DUCOL et Clément VIALON
 Pauline RODRIGUES et Thomas VAZEILLES

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

Février :
 Nidia GONCALVES veuve COELHO
 Colette BERTRAND veuve CONTERIO
 Lucette AILLOT épouse COUBRET
 Frédéric BERNARDO
 Patrick KUPPER
 Alain CHAMOIX
 Marie FRADIN épouse BOUTERIGE
 Marie-Josèphe BICHON veuve PROUX ■

Travaux

Les travaux du nouveau restaurant scolaire se poursuivent

Les travaux de construction des nouveaux bâtiments du restaurant scolaire débutés en octobre dernier suivent leur cours. Le chantier laisse désormais apparaître la silhouette du futur édifice. ■



Sécurité

Enlèvement d'une épave

Suite à la mise en place d'une nouvelle procédure, la municipalité a pu procéder à l'enlèvement d'un véhicule en état d'épavisation stationné parking du Grand-Clos.

Une procédure qui ne peut s'appliquer qu'aux épaves identifiées sur le territoire communal. ■



Plantations

« 2 arbres replantés pour 1 arbre enlevé »

Les premières opérations de replantation ont été réalisées par les services techniques mi-février.

Un **Albizia** au square **Arcozelo** ainsi que des **Ceps de vigne** dans le quartier des Forts sur l'esplanade **Descombas** ont été plantés. Nous constatons avec regret que ces derniers sont régulièrement arrachés. Pour le moment ils sont replantés systématiquement.

La réflexion sur le projet de verger dans la zone du Chazaleix est en cours, en collaboration avec le Conservatoire des espaces naturels (CEN), projet auquel les riverains seront associés.

De même, toujours en collaboration avec le CEN, la commune poursuit son projet de renouvellement du verger conservatoire dans les jardins familiaux. ■



Déchets

En mars, tous au compost !



Cette année encore, le SBA participe à l'opération « Tous au compost ! », événement national annuel qui valorise la pratique du compostage de proximité des déchets organiques. Pour cette nouvelle édition, le SBA vous propose plusieurs rendez-vous.

Des distributions de compost et/ou de broyat gratuits :

- **samedi 25 mars** à partir de 12h à La Roche-Blanche (avenue de la République) : distribution de broyat ;
- **mercredi 19 avril** à partir de 10h à Veyre-Monton (avenue du Val Marie, près du hangar à camping-car) : distribution de compost.

N'oubliez pas d'apporter vos contenants, votre pelle et tout autre outil dont vous auriez besoin.

Des temps d'animations sur le jardinage au naturel :

- **samedi 25 mars à 11h** à La Roche-Blanche (avenue de la République) : Conférence, compostage et déchets verts, dans le cadre du Printemps de l'environnement. Inscriptions : animations@sba63.fr
- **samedi 1^{er} avril de 10h à 12h** au parc municipal (place des anciens combattants d'AFN) : "De l'assiette à la graine", échanges autour du site de compostage partagé & troc de plantes, semis, graines proposé par l'association *Les Maitres au Vert*.

Ramène ton épluchure :

Pendant toute la manifestation, le SBA donne rendez-vous aux usagers des sites de compostage collectif pour la traditionnelle distribution de leur compost, fruit de leur travail collectif !

Et tous les jours : le SBA met à disposition des foyers un composteur individuel de jardin sur simple demande en ligne : www.sba63.fr/commander-un-composteur

PLUS D'INFOS : www.sba63.fr. ■



Mobilité

Mobiplus : le chèque mobilité

Le Département a mis en place Mobiplus, dispositif simple et solidaire qui accompagne vos déplacements quotidiens, protège votre mobilité et innove pour la qualité de vie des Puydômois.

Vous avez 75 ans et plus, vous êtes en insertion professionnelle, bénéficiaire du RSA ou jeune accompagné par une mission locale ? Le chéquier mobilité vous permet d'aller à moindre coût sur le lieu de votre choix.

Il suffit de donner un ou plusieurs des 25 chèques reçus au chauffeur du taxi, du Bus des Montagnes ou du transport du réseau interurbain que vous empruntez, à moins que vous ayez choisi de louer un deux-roues.

Chaque chèque a une valeur unique de 3€.

Renseignements :

- au 04 73 42 49 50
- sur puy-de-dome.fr
- auprès de la Maison des solidarités de votre secteur
- dans les Centres locaux d'information et de coordination gérontologiques (CLIC)
- auprès de la mission locale de votre secteur ■





Déplacement des colonnes de déchets alimentaires



Si vous utilisez le service de collecte des déchets alimentaires situé sur la commune, nous vous informons du déplacement de certaines colonnes.

Pourquoi ? Suite à une enquête auprès des habitants de la commune, le SBA et la Municipalité ont entendu vos recommandations et déplacent certaines colonnes pour encore plus de praticité.

Désormais, les colonnes sont à votre disposition :

- Place Jean Monnet
- Place des Poilus
- Rue du Moulin
- et toujours rue du Pont de la Pierre.

Les modalités d'accès aux colonnes ne changent pas ; les apports sont gratuits, par 10 litres, en sacs biodégradables.

CONTACT :
 Syndicat du Bois de l'Aumône
 Zone de Layat II - 13 rue Joaquin Perez Carretero
 63200 Riom
 04 73 64 74 44 ■

Tri des emballages : STOP aux imbriqués

En voulant quelques fois gagner de la place, vous imbriquez vos emballages les uns dans les autres ? Attention, ils ne seront pas reconnus au centre de tri... et donc pas recyclés. Si vous voulez qu'ils connaissent une 2^{ème} vie, séparez-les !

Depuis 2021, 100% des emballages et des papiers se trient dans la poubelle jaune. Une bonne chose pour faciliter le geste du tri des usagers, favoriser le recyclage et la valorisation de nos déchets.

Petit bémol, en raison d'emballages imbriqués, leur séparation technique est impossible à réaliser au centre de tri, malgré les équipements automatisés.

Par exemple, l'électro-aimant capte les boîtes de conserve en acier et emporte, malheureusement, le pot de yaourt emboîté dedans.



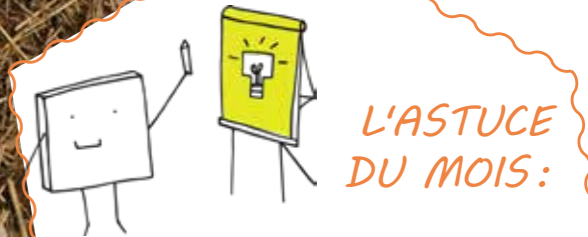
Autre exemple, le rayon infrarouge des trieurs optiques ne voit que l'emballage extérieur. Ainsi, des capsules en aluminium dans des boîtes en carton ne sont pas détectées. Tous ces emballages ainsi dissimulés ne connaîtront pas de deuxième vie. Les bennes contenant ainsi des intrus seront refusées par le recycleur.

Alors n'imbriquez jamais un emballage dans un autre : autrement dit, n'emboîtez pas vos emballages, même s'ils sont identiques, comme les pots de yaourts.

Ces erreurs représentent un coût pour la collectivité, et donc pour l'usager. Elles mettent à mal le bon fonctionnement du centre de tri et celui des filières de recyclage. Pour que le tri soit une réussite jusqu'au bout de la chaîne, il est important de se rappeler qu'une fois vidés, les emballages, et seulement les emballages, sont à déposer dans la poubelle jaune en vrac, séparés les uns des autres. Et si vous voulez gagner de la place, vous pouvez compacter, un par un, vos emballages.

Il est important de bien trier à la base ; car chaque recycleur est spécialisé dans une matière et considérera comme déchet non recyclable tout ce qui n'entre pas dans cette famille : il ne sera pas envoyé dans la bonne filière de recyclage et éliminé.

Un doute sur les gestes de tri ?
 Rendez-vous sur www.sba63.fr, dans la rubrique "Trier". ■



L'ASTUCE DU MOIS :

ADAPTER SON JARDIN AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

2022 a été une année record pour les températures et la sécheresse. 2023 semble suivre le même chemin... Dans ces conditions, on peut se demander comment adapter son jardin au changement climatique et aux sécheresses récurrentes ?

Si l'eau est au centre des préoccupations des jardiniers, il existe des moyens de préserver cette précieuse ressource.

Le paillage : technique consistant à couvrir de paillis le sol situé autour des plantes et autres végétaux cultivés.

Il peut être appliqué partout dans le jardin, que ce soit autour des plantes en pot, des fruitiers du verger, des légumes du potager ou au niveau des plantes et des fleurs dans le jardin d'ornement. Il présente de nombreux avantages :

- maintien de l'humidité du sol en limitant l'évaporation, particulièrement en été ;
- protection des souches des plantes en période hivernale et de fortes gelées ;
- lorsqu'il est végétal, le paillis fournit de meilleures conditions de croissance aux plantes au niveau du sol (décomposition et apport de nutriments) ;
- évite le développement des spontanées ;
- réduction du compactage de surface et de l'érosion due à la pluie et aux arrosages.

Mise en place : il peut être réalisé avec des matériaux organiques ou minéraux. On privilégiera le minéral pour les plantes nécessitant beaucoup de chaleur (efficace pour réchauffer le sol) ; récupération de débris de poterie, billes d'argile, pouzzolane, ardoises concassées...

Les paillis organiques les plus connus : paille, écorce de pin (attention ça acidifie les sols à long terme), copeaux de bois, feuilles mortes, coques de fruits, tailles de haies, BRF (bois raméal fragmenté), broyat... Privilégier si possible ce qui est à proximité dans le jardin pour limiter l'impact carbone.



Les oyas (ou ollas) : Pots en terre cuite, enterrés dans le sol, qui servent de réservoir d'eau pour les plantes à proximité.

C'est une technique d'irrigation utilisée depuis des milliers d'années, remise récemment au goût du jour. Leur prix est assez prohibitif dans le commerce, il peut donc être intéressant de les fabriquer avec des pots de fleur en terre cuite (on passe d'un coût d'une trentaine d'euros pour un oya de 6 litres à un budget autour de 5€, mais avec une efficacité moindre). L'intérêt est de faire développer en profondeur le système racinaire des plantes.

Adapter des arrosages :

Nous avons tendance à trop arroser. En été, il vaut mieux privilégier un arrosage efficace tôt le matin ou tard le soir, et éviter la chaleur de la journée. L'aspersion est à éviter, sauf pour les légumes-feuilles.

On arrosera au pied des plantes, afin d'éviter les maladies cryptogamiques. Plusieurs systèmes existent : goutte à goutte (mais qui peut se boucher surtout en terrain argileux), ou bien le tuyau micro-suintant (TMS).

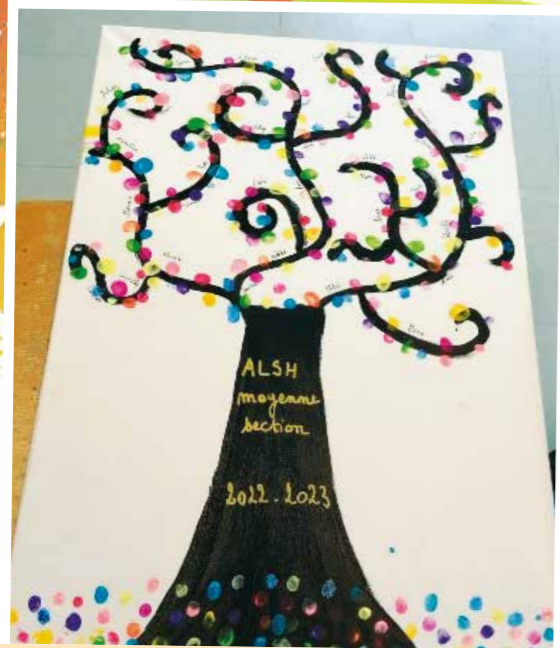
Sources : Rustica | 4 saisons | Blaise LECLERC « légumes et canicule » éditions terre vivante | L'Agenda du Jardinier Bio 2023 ed terre vivante | CPIE Clermont Dômes.

Association Les Martres au Vert
lesmartresauvert.ynh.fr
lesmartresauvert@gmail.com
 Facebook : MartresAuVert



LE JOURNAL DE L'ALSH

L'équipe d'animation et les écoliers martrouais vous présentent leur journal de bord - N°12



Confection d'un arbre avec l'empreinte de son doigt par les élèves de moyenne section sur la pause méridienne.



Sur l'accueil du soir, réalisation de la tour de Pise, avec tout ce que l'on trouve autour de nous lors de la journée du repas Italien.



Monsieur Carnaval a été embelli par les mains colorées des enfants du service 1 de l'élémentaire.



BONNE ANNEE



Pour le repas des aînés, les enfants ont réalisé la décoration des tables!..

Scolarité / jeunesse

École élémentaire

La sécurité routière à l'école Claude-Duchet

Dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière, les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école, ont pu bénéficier d'un enseignement sous la direction de M. Fogarolo, Maréchal des Logis Chef, et responsable du programme pour les écoles.

Les dernières sessions ayant dû être annulées en raison du froid, rendez-vous est pris fin juin pour les classes n'ayant pas encore participé.

Les enfants avaient amené leur casque et leur vélo. Avec une partie théorique de reconnaissance des panneaux routiers, des exercices pratiques étaient aménagés sur le terrain stabilisé derrière la Mairie.

Les enfants ont ainsi pu appliquer les consignes

dans les différents parcours proposés et montrer leur habileté à utiliser leur vélo (freiner, tendre le bras, slalomer, éviter un obstacle en hauteur...).

Les élèves ont reçu un certificat de participation ainsi qu'un petit bracelet

sur lequel on peut inscrire un numéro de téléphone d'urgence et son groupe sanguin.

Merci encore au Maréchal des Logis Chef, Stéphane Fogarolo, et bravo à tous les enfants pour leur réussite ! ■



Végétalisation de la cour de l'école

Le projet de végétalisation de la cour de l'École Claude-Duchet se poursuit avec les classes de CM2.

Entourés des enfants, Émilie et Antoine des Services techniques de la commune sont venus début mars planter un amélanchier et une vigne dans le grand bac de la cour ; l'occasion également de remettre du terreau dans les autres jardinières en prévision des plantations de printemps. ■



EHPAD Jolivet

De bons moments en musique

Les animations de 2023 ont débuté le 12 janvier à l'Ehpad Jolivet avec Julien, guitariste et chanteur (animation organisée par le CCAS des Martres-de-Veyre).

Les résidents ont passé un bon moment en fredonnant quelques refrains. Après la musique, c'était dégustation de galettes avec un roi et la chanson « J'aime la galette ».

En février, c'est Georges Mikaleff et son accordéon qui est venu, avec un répertoire de chansons variées et quelques pas de danse ont été fait avec l'accompagnement des bénévoles. Après ces moments en musique, les résidents ont fêté le carnaval avec une dégustation de bugnes.

Contact :
Elvire Cardaci : 06 69 33 35 20. ■



CAF du Puy-de-Dôme

Les semaines de la parentalité

La Caf du Puy-de-Dôme, en association avec le Reaap 63 et le concours de partenaires locaux, organise la 7^{ème} édition des Semaines de la parentalité du vend. 24

mars au vend. 7 avril 2023. Plus de 110 événements gratuits, autour du thème "Grandir avec nos enfants !" seront proposés sur le département.

Tout au long de ces deux semaines,

des animations seront organisées pour permettre aux parents d'échanger avec des professionnels et ainsi trouver des réponses sur des sujets riches et variés : éducation, communication, gestion des écrans et réseaux sociaux, handicap, crise d'adolescence...

Vendredi 24 mars, Stéphane Clerget, pédopsychiatre, tiendra une conférence « De la naissance à l'âge adulte, comment accompagner nos enfants à chaque étape ? ». Rendez-vous au Hall 32 (32 rue du Clos Four, Clermont-Ferrand) à partir de 17h pour un before conf' (animations et pause gourmande). Entrée libre et gratuite.

Retrouvez l'intégralité du programme et toutes les actualités sur la Page Facebook : semainedelaparentalite63. ■



SPORTS

Aéromodélisme Vallée de la Veyre
Président Philippe Zaluzec
06 24 42 10 83

Badminton
Présidente Sophie Pham
06 47 88 93 88

Basket-Club Val de Veyre Orcet (BCVVO)
Président Laurent Romaniuk
06 21 01 00 18

Boule amicale (boules Lyonnaises)
Président Claude Laurençon
06 47 36 81 66

COUNTRY SPIRIT 63
Présidente Marie Pereira
06 65 91 24 38

CYCLOTOURISME
Président Jean-Luc Pouget
07 82 71 68 32

Judo-Club (JCMV)
Président Didier Tallon
07 49 77 99 91

Karaté Martres-de-Veyre
Président Jean-Marc Boucher
06 72 41 85 99

Le Chantou (danse/théâtre/pilate)
Président Jérôme Petitgas
06 17 33 92 15

ParaPlaineAir (parapente, DELTAPLANE, kite...)
Président Philippe Chautard
06 50 55 96 37

TENNIS DE TABLE
Président Christian Monchalain
06 84 33 60 25

Tennis-Club Veyre-Les Martres
Président Jean-Paul Céron
07 86 16 31 15

USMV FOOT CLUB DES SUPPORTERS
Président Michaël Bayeul
06 22 87 45 04

USMV FOOT
Présidente Paulette Blanchard
06 31 69 23 33

USMV Gymnastique
Présidente Nathalie Parpinelli
07 50 80 66 55

USMV RUGBY
Président Laurent Weismeschkirch
06 15 10 36 18

VÉTÉRANS USMV FOOT
Président David Pereira
david.pereira1@orange.fr

LOISIRS

Amicale Laïque
Président Sébastien Bernard
06 07 82 28 67

Chasse
Président Jean-Luc Perrier
04 73 39 25 06

Club'Ados (ex-SAJ)
Animateur Bastien Jean
06 11 11 00 09
club-ados@mond-arverne.fr

Club Saint-Martial
Président Jean Lafougère
04 73 39 82 30

En toutes lettres
Président Claude Revel
06 87 94 93 71

Junior Événements
Président Tom Berioux
juniorasso.mdv@gmail.com

MARTR'AQUARELLE
Présidente Eliane Benoit
06 78 47 66 52

Pêche (rivières)
Président Henri Usclade
06 29 96 09 37

CULTURE

A Mus'Mag
Contact Caroline Tournon
amusmag63@orange.fr

COMITÉ CULTUREL
Président Samuel Le Goff
06 51 02 32 07

La Chorale Choeurs z'en Choeur
Présidente Patricia Rochette
06 60 47 41 00

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE
Présidente Catherine Montangerand
06 18 02 86 13

Jumelage Les Martres - ARCOZELO (PORTUGAL)
Président Pierre Rabany
06 41 37 16 09

Jumelage Les Martres - WYNYARD (CANADA)
Président Pascal Cellier
06 28 23 71 60

MARRE-TOI ET PARTAGE
Président Jean-Michel Laplanche
06 74 06 08 68

ORCHESTRE D'HARMONIE (OHMV)
Président François Gregoris
06 43 49 38 61

AUTRES

ACA (Commerçants et Artisans)
Présidente Elisabeth Blasco
06 61 51 87 55

ACPG-CATM (Anciens Combattants)
Président Jean-Claude Gerles
06 38 60 51 58

Amicale des donneurs de sang bénévoles
Président Gérard Gorsse
06 41 16 03 05
Secrétaire Jean Lanore
06 77 95 90 29

Amicale des sapeurs-pompiers
Président Yannick Martin
06 10 54 93 01

Bief de la Vaure
Président Eric Cornet-Vernay
06 85 67 62 37

Bénévoles de Jolivet (EHPAD)
Présidente Elvire Cardaci
06 69 33 35 20
adrien.cardaci@free.fr

Ces années-Là (personnes nées entre 1960 et 1965)

Président Philippe Jaubert
06 37 78 18 98

Collectif Tous Solidaires
Président Denis Robert
06 83 85 69 14

Les Eaux du Bief
Président Alain Andanson
06 95 93 13 96
asso.leseauxdubief@laposte.net

LUERN (archéologie)
Secrétaire Christian Chany
secrétaire.luern@gmail.com

Martres au Vert
Correspondante Céline Pilven
06 78 19 78 42
lesmartresauvert@gmail.com

Secours Catholique
Responsable Pascale Audinat
06 30 28 48 17

Association de parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire
APEIMV : Président Christopher Clementelle - apeimv@gmail.com
06 89 05 25 44

Cyclos des Martres-de-Veyre (CMV)

Grandes dates à venir

A l'approche de la reprise des compétitions Ufolep et des premières cyclosporives, les cyclistes des Martres enchaînent les kilomètres, en balade pour les uns, et plus sportivement pour les autres.

Rappel des prochaines grandes dates à venir pour le club :

Dimanche 19 mars : organisation de notre course de Tallende qui a rencontré un beau succès il y a 4 ans.

Vendredi 2 juin : organisation de la seconde édition du critérium de Saint-Amant-Tallende en semi nocturne. Spectacle assuré !

CYCLOTOURISME ET VTT :

La saison recommence doucement avec des sorties un peu plus longues grâce à une météo qui se radoucit et un soleil qui revient progressivement. Les objectifs arriveront un peu plus tard dans l'année notamment avec les Brevets et les cyclosporives de printemps et d'été.

Venez nous voir les dimanches matins, vous trouverez un groupe à votre niveau pour essayer !

POUR LES COMPÉTITEURS :

Le début d'année 2023 a commencé dès le mois de février avec une cyclosporive à Alès sur la course de l'Étoile le 5 février où 3 représentants du club ont montré les couleurs des Martres. Gaëtan (à droite sur la photo) fait une très belle 33^{ème} place !

Se sont enchaînées les courses FFC du Bédât et de Cournon où nos nouveaux jeunes adhérents arrivés au club cet hiver ont montré pour la première fois leur nouveau maillot.

Après un bilan 2022 au-delà des espérances, l'année 2023 démarre fort. L'ambiance toujours festive et amicale au sein du groupe cyclosporive est un atout pour cette nouvelle saison où les ambitions du club progressent chaque année !

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Quelle que soit votre pratique, nous vous accueillerons avec enthousiasme et passion. ■



ACPG / CATM

Événements à venir



Le Président et les membres du bureau de l'Association des combattants prisonniers de guerre et des combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc des Martres-de-Veyre vous donnent rendez-vous :

- le 8 mai pour la Commémoration de l'Armistice de 1945 ;
- le 10 juin pour le repas de fin de saison à la Loco'Motive ;
- le 14 juillet pour le défilé de la fête nationale, à 11h30 sur le parvis de la Mairie ;

- le 11 août pour l'hommage à Bernard Domec (voyage commémoratif à Chastel-Nouvel) ;
- le 11 novembre pour la Commémoration de l'Armistice de 1918, défilé à 11h30 sur le parvis de la Mairie ;
- le 18 novembre pour son Assemblée générale, à 10h à la salle du Parc ;
- le 5 décembre pour la journée d'hommage aux "morts pour la France" en AFN.
- le 11 décembre pour la Commémoration de la mort de Pierre le Canadien, défilé à 11h30 sur le parvis de la Mairie. ■

Les Martres au vert

Un engagement quotidien



En 2023, l'association continue de s'engager au quotidien. En janvier : tables rondes auprès des élèves de 3^{ème} du collège Jean-Rostand sur l'engagement citoyen ; en février : avec une cleanwalk « balade de nettoyage ». D'autres événements sont prévus tout au long de l'année.

Mais le grand projet à venir est la mise en place de l'outilthèque. Pour rappel (cf. bulletin municipal de janv./fév. dernier), ce sera un lieu de partage et de mutualisation d'outils de bricolage et de jardinage, financé par le Budget Écologique Citoyen. Des ateliers de réparation (objets, vélos...) sont prévus, ainsi que des ateliers autour du jardin au naturel.



Pour nous aider à passer à la phase concrète de notre projet, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Si vous avez un peu de temps, ou des compétences en bricolage, et que vous avez envie de partager votre passion et vos connaissances en réparation ou jardinage au naturel, n'hésitez plus et rejoignez Alain, Amélie, Damien, Dominique, Mickaël, Noémie, Céline... pour cette aventure humaine et écologique !

Contact :

lesmartresauvert@gmail.com | Facebook : MartresAuVert
www.lesmartresauvert.ynh.fr

Pour adhérer, c'est par ici : les-martres-au-vert.s2.yapla.com/fr/espace-membres/adhesion/.



Retour sur la balade de nettoyage :

Environ 197 kg de déchets ont été ramassés, en centre-bourg, le long de la rue de Juzerat, le long de la Veyre et des axes routiers.

Un immense merci aux volontaires qui ont participé.



Il est bien malheureux de rassembler une telle quantité de déchets, notamment les mégots de cigarette...

Carton rouge aux indéclicats qui jettent ceux-ci en pleine rue !

Les Martres au vert remercient la municipalité et le SBA pour le soutien logistique.



De l'assiette à la graine

Samedi 1^{er} avril de 10h à 12h

Rendez-vous au parc municipal (place des anciens combattants d'AFN) :

- échanges autour du site de compostage partagé animé par le SBA ;
- troc de plantes, semis, graines proposé par l'association Les Martres au Vert.

Animation organisée en partenariat avec la Mairie des Martres-de-Veyre, dans le cadre de l'opération "Tous au compost !" du SBA (cf page 7). ■



Boule Amicale

Du nouveau à la Boule Amicale



En effet le club vient depuis peu de connaître une nomination importante à sa tête : Mme Laurençon Michelle accède au poste de présidente pour permettre à son époux Claude de souffler un peu.

La vice présidence reste du ressort de M. Bertrand Jean-Louis qui estime que son rôle de bénévole dans d'autres associations communales l'occupe déjà beaucoup. Mais comment ne pas mettre en exergue M. Melon Pascal connu de tous aux Martres-de-Veyre, il gère le bon fonctionnement du boudrome F. Rouaire. Un bénévole infatigable présent pour assurer l'intendance et l'entretien des lieux, qui par sa bonne humeur communicative crée une ambiance inégalée qui nous est enviée.



L'ACTIVITÉ RÉDUITE EN CETTE PÉRIODE HIVERNALE FAIT QUE PEU DE RÉSULTATS SONT À RECENSER :

L'ESB Les Thermes regroupement en A S 3 et 4 Masculins entre la Boule Gergovia et notre club vient de perdre en demie finale du championnat départemental contre le champion. Malgré tout nos joueuses et joueurs continuent les entraînements en vue des prochaines échéances. Environ 20 femmes et hommes sont assidus les mardis et jeudis.

Les A S 3 et 4 féminines, le FEM POINT et FEM TIR sont en ligne de mire.

Nos futures organisations POINTENT LEUR NEZ :

- **Samedi 1^{er} avril :** concours 16 doublettes de 4^{ème} division au boudrome ;
- **Samedi 6 et dimanche 7 mai :** Éliminatoires départementales doublettes les 6 et 7 mai place A-Quinsat ;
- **Vendredi 12 mai** en semi nocturne : concours 16 doubles 3 et 4^{ème} division au boudrome à 18h30.

Notre club compte à ce jour 107 licences ce qui le classe au 6^{ème} rang national (sur environ 3000 AS référencées) en nombre de licenciés et au 3^{ème} rang sur la ligue AURA.



Les concours vétérans vont bientôt reprendre avec de nombreux sociétaires qui seront en lice.

Le Championnat de ligue AURA Para Sport Boules devrait prochainement se dérouler à Montfaucon (43), nos chances de médailles seront importantes.

Notre prochain article sera plus fourni en infos car d'ici là nos sociétaires auront sans nul doute glané de nombreux bons résultats !

Venez nous retrouver au boudrome F. Rouaire les mardis et jeudis autour de 14h et vous pourrez vous essayer à la Boule Lyonnaise ! ■

Garrosserie **JOAQUIM** et Fils
Tôlerie - Peinture - Mécanique
Toutes marques - Pare Brise
"Agréé ASSURANCES - Prêt de véhicules"
04 73 39 93 88
41, rue de la Tuilerie - 63730 Les Martres de Veyre

EUROREPAR
CAR SERVICE
GARAGE GENESTIER SARL
29, rue du Lot
63730 Les Martres-de-Veyre
Tel. 04 73 39 95 60

Judo club

Tournois et bon résultats



Le 14 janvier, le JCVM a organisé un tournoi mixte par équipes pour les mini pousins, pousins et benjamins. L'équipe engagée a terminé 1^{er} de sa poule.

Les judokas des Martres-de-Veyre ont participé à différents tournois avec de bons résultats sur le circuit Minimes de Saint-Pourçain : Gaetan Reverdy 1^{er} (-55

kg), Mathieu Arteau 3^{ème} (-50 kg) et Luis Coumes 5^{ème}.

Au championnat inter départementaux minimes, Gaetan Reverdy a terminé 1^{er} et est qualifié pour la suite à Montélimar.

Durant les vacances de février, trois judokas ont participé à des stages d'une durée de trois jours pour Aristide et Léandre à Issingeaux, quatre jours pour Gaetan à Andrézieux Bouthéon dans le

cadre du stage élite minimes.

Le club a organisé son tournoi annuel le dimanche 19 mars avec le matin des combats individuels dans les catégories mini pousins et pousins, suivis l'après-midi de combats par équipe mixte de trois judokas dans les catégories juniors et les seniors. ■



USMV Foot

Des médailles pour 2 dirigeants



Alain Fourneuve et Rémi Barra, licenciés au sein de l'USMV depuis plus de 50 ans, viennent de recevoir une distinction bien méritée : la médaille du District du Puy-de-Dôme.

Après avoir été joueurs de nombreuses années, puis éducateurs, ils ont intégré depuis longtemps l'équipe dirigeante et sont impliqués sur tous les fronts.

Discrets mais ô combien déterminés, Alain et Rémi servent notre club dans plusieurs domaines, que ce

soient les divers et multiples travaux au stade, au foyer et à la buvette, le traçage des terrains, l'accompagnement des équipes, la publicité et bien d'autres activités nécessaires et indispensables à l'USMV.

Nos deux récipiendaires, rompus aux exigences du vrai bénévolat, n'ont pas vocation à se "faire briller", mais peuvent servir de modèles à bien des égards aux nouvelles générations. L'ensemble de l'USMV Foot les félicite et les remercie chaleureusement pour tout ce qu'ils ont apporté au club et qu'ils continuent de servir de façon exemplaire. ■



Alain Fourneuve et Rémi Barra (au centre) ont reçu une médaille bien méritée.

Les parents d'élèves vent debout contre la fermeture de classe



De plus, notre commune est actuellement en livraison de nombreux nouveaux logements qui vont amener des effectifs supplémentaires dans nos écoles, effectifs non pris en compte par les services de l'Éducation nationale qui, pourtant, une fois la rentrée de septembre faite, seront physiquement présents.

Une pétition est en cours, vous pouvez la signer en ligne sur <https://chng.it/rLyqY6fv> ou grâce au QR code ci-contre.



Notre école élémentaire du groupe scolaire Claude-Duchet est menacée par la fermeture d'une classe dès la rentrée prochaine avec pour conséquence une baisse de la qualité d'accueil et d'enseignement pour nos élèves.

Les parents d'élèves, inquiets de voir se dégrader les conditions d'apprentissage de leurs enfants se sont mobilisés à plusieurs reprises et une délégation accompagnée de la mairie a été reçue par le directeur académique. Malgré tout cela, la décision de fermeture a été maintenue lors d'une réunion du Conseil départemental de l'Éducation Nationale le 22 février.

Un poste n'ayant encore aucune affectation pour la rentrée de septembre, nous entendons bien continuer de faire valoir les spécificités de notre établissement pour l'obtenir. Notre école accueille en effet une Unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA), seule du département, qui mérite toute l'attention qui doit lui être portée après le formidable travail de mise en place effectué par l'équipe éducative.

Les crêpes ont, quant à elles, fait leur grand retour aux abords des écoles le 3 février pour la Chandeleur. La quantité revue à la hausse a pu ravir de nombreux écoliers et parents gourmands pour un moment convivial avant le départ en vacances. **L'APEIMV tient à remercier chaleureusement les parents qui se sont investis dans la fabrication de ce nombre conséquent de crêpes. Cette aide, très précieuse, permet toujours de faire plaisir à nos chères têtes blondes.**

Fort Loco revient samedi 1^{er} avril à la Loco'Motive avec l'aide des commerçants de la commune alors si des élèves ne se sont pas encore inscrits, poussez la porte !

Et comme toujours, surveillez les cahiers de liaison, l'année n'est pas terminée.

Contact :
apeimv@gmail.com
06 89 05 25 44
Facebook : apeimv ■



Le bonheur des uns peut faire celui des autres

L'association Marre toi et Partage entre dans sa 18^{ème} année. Elle est de retour après cette période de Covid et va poursuivre ses actions humanitaires et solidaires.

Les 3 axes principaux de cette association sont :

• **La solidarité locale :**

Des actions ont été menées auprès des enfants défavorisés en leur permettant d'assister à des spectacles de Noël sur Clermont ; en participant à l'achat de matériel, type fauteuil roulant, pour que des enfants accèdent à plus d'autonomie...

• **L'humanitaire :**

Aide paramédicale en Guinée touchée par Ebola (2014), aide au petit village de Kho au sud du Laos (2018), bouquet de muguet et de roses pour les résidents et le personnel de l'Ehpad Jolivet (2020), aide auprès d'orphelinats en Guinée et auprès de l'orphelinat Zazakelly (Madagascar) qui se poursuit encore actuellement...

• **L'animation :**

Pour financer toutes ces actions, Marre Toi et Partage organise des animations. Le Festival de la Bonne Humeur et de Marre Toi et Partage dans le parc municipal des Martres-de-Veyre avec des animations pour les enfants de la commune a été organisé durant plus de 10 ans.

Au mois de janvier 2023, a eu lieu de nouveau, après un arrêt de 2 ans lié aux conditions sanitaires, la soirée Cabaret avec Tom Wouda, jeune talent primé récemment Champion de France de magie, et l'humoriste Sofiane en 2^{ème} partie. La soirée a connu un succès pour sa reprise et nous comptons sur votre venue pour l'édition janvier 2024 !



Démonstration moto :

Depuis deux années, l'association organise également une journée "Démonstration Moto" avec la participation de pilotes motos et quads. **Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 10 septembre.**

D'autres animations sont en préparation. Merci à tous pour votre aide grâce à votre participation et à bientôt. ■



LE PINOCCHIO
restaurant italien-pizzeria
sur place (midi) et à emporter

LES MARTRES DE VEYRE
centre ville

04.73.39.22.09
fermé dimanche et lundi

FaceBook

AD CARROSSERIE LM2V

Pare brise - Tôlerie - Peinture - Mécanique

Z.A. Les Portes Nord - 19 rue Aristide Daubrée
63730 LES MARTRES DE VEYRE
carrosserie.lm2v@gmail.com
04 73 39 82 20

Toutes assurances & toutes marques

Don du sang

Assemblée générale

L'assemblée générale de l'amicale des donneurs de sang bénévoles de la région des Martres-de-Veyre était organisée cette année à Orcet le 11 février ; occasion annuelle de se retrouver : élus, partenaires et membres de l'amicale. Un moment certes statutaire mais aussi de convivialité. En préambule Dominique Guelon, Maire d'Orcet a souhaité la bienvenue aux personnalités et aux participants.

Après avoir remercié les présents et excusé les absents, Gérard Gorsse, président de l'association, a présenté le bilan d'activité de l'année écoulée : **1705 donneurs** (1767 en 2021) dont **111 nouveaux** (93 en 2021) ont été accueillis sur les **24 collectes du secteur**. Les collectes n'ont pas échappé à la morosité générale constatée au niveau national. Cela malgré une activité constante des bénévoles : distribution de flyers et affiches, pose de banderoles, participation aux forums et autres manifestations, interventions en milieu scolaire...

Daniel Feral, trésorier, a commenté un bilan financier très détaillé faisant apparaître un léger excédent, et remercié municipalités, conseil départemental et bienfaiteurs pour leur aide financière. La pénurie de médicaments dérivés du sang, engendré par la baisse de collecte de plasma a été soulignée par René Tremoulet, vice-président. Il a également évoqué les difficultés financières de l'Etablissement français du sang (EFS) liées à un modèle économique à revoir.

Présentant le rapport moral, le secrétaire Jean Lanore, a fait le point sur les collectes sur rendez-vous, le déploiement des entretiens pré-don par infirmières, les collectes sur rendez-vous et la Téléassistance médicale en collecte. Malgré des résultats loin de nos attentes, tout n'est pas négatif, avec un **taux de générosité en moyenne de 7,4% sur notre secteur, pour 3,5% au niveau national**. Concernant l'EFS, il est à noter la mise en place de nouvelles actions de promotion et de nouveaux sites de collectes événementielles.

Après l'intervention des personnalités présentes, dont Gilles Pétel et Pascal Pigot, soulignant le travail important et combien essentiel de notre association, qui de mieux que Dominique Guelon, maire d'Orcet et surtout médecin urgentiste, pour conclure ce constat en rappelant l'importance pour les hôpitaux de disposer de produits sanguins en quantité suffisante.

L'assemblée générale s'est prolongée autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité et servi par les membres du CCAS d'Orcet.

Se profile le pont de l'ascension, aussi la mobilisation des donneurs est essentielle pour maintenir un niveau satisfaisant en produits sanguins.

Nous comptons sur votre présence. ■



Prochaine collecte
Rendez-vous le **lundi 15 mai**
à La Loco'Motive de 8h30 à 11h30
et de 16h à 19h30.



Facilitez-vous la vie,
prenez rendez-vous sur :
mon-rdv-dondesang

L'amicale remercie **LES 135 DONNEURS,**
dont **6 nouveaux,** présents à la
DERNIÈRE COLLECTE DU 6 MARS
aux **MARTRES-DE-VEYRE !**



**REJOIGNEZ-NOUS,
DEVENEZ DONNEUR !**

Basket club Val-de-Veyre Orcet

Formation au BCCVO



Basket Club
Val de Veyre Orcet

Le club a mis en place cette année des journées de formation pour les équipes U11 à U18 pendant la 2^{ème} semaine des vacances de février. Avec une participation d'environ 45 jeunes licenciés, ce premier stage a rencontré un vif succès.

Cette initiative répond à la volonté des entraîneurs comme des familles de permettre aux enfants de s'améliorer tant sur un plan technique que collectif. Ces temps inter-équipes favorisent une meilleure connaissance entre joueurs et le dynamisme manifeste des licenciés lors de cette semaine de stage montre l'intérêt de les renouveler régulièrement.

Après une assez longue période de trêve depuis fin janvier, les compétitions ont repris à partir du week-end du 24 et 25 février. La 3^{ème} phase de championnat des équipes jeunes ajuste les poules

en fonction des résultats des phases précédentes, permettant ainsi d'évoluer à un niveau plus égal.

Pour son 1^{er} match de la 2^{ème} phase, notre équipe première masculine a su brillamment venir à bout de l'équipe adverse de « Côte Roannaise » et poursuit son parcours invaincu. Début de seconde phase plus compliqué pour nos équipes 2 et 3 tant masculines que féminines qui ont débuté cette 2^{ème} partie de championnat par des défaites.

Nous sommes confiants sur le fait qu'elles sachent se relever et inverser les futurs résultats. ■



Club Saint-Martial

Quelques nouvelles du club



Très bonne fréquentation une moyenne de 27 à 30 personnes les jeudis. Pour la gym, la participation est variable suivant les vendredis, de 10, 12 à 17 personnes.

Les activités à venir :

Dimanche 2 avril : repas des anniversaires | Mardi 16 mai : sortie d'une journée à Charroux | Fin juin (date à préciser) : repas de fin de saison | Jeudi 13 juillet : fermeture du club à 17h | Jeudi 31 août : reprise à 14h.

Le club est ouvert à toutes les personnes des Martres-de-Veyre et de nos communes voisines, que ce soit pour participer aux activités des jeudis, et vendredis, aux repas, aux sorties ou autres. ■



Orchestre d'harmonie

Soirée musicale !

Après avoir fêté ses 150 ans en 2019, l'Orchestre d'harmonie des Martres-de-Veyre a, comme toutes les associations culturelles et sportives, subi de plein fouet la crise sanitaire.

2020, 2021 et une partie de l'année 2022 ont fortement impacté répétitions, concerts et projets. Pendant cette trop longue période, nous avons essayé de garder la proximité entre musiciens, mais aussi avec notre fidèle public par différents événements, souvent à l'extérieur.

Depuis septembre 2022, un retour à une normalité tant attendue a permis aux 77 musiciens de reprendre le chemin des



répétitions tous les vendredis à 20h30, d'organiser une répétition publique sur le parvis de la mairie pour les journées du patrimoine, de renouer avec la traditionnelle messe de Sainte-Cécile et de proposer un concert d'hiver le 15 janvier à la salle Harmonia de Veyre-Monton.

Nous vous attendons nombreux/ses Le samedi 6 mai à La Loco'Motive dès 20h où nous aurons la chance de partager l'affiche avec l'École de musique Mond'Arverne-Gergovie et la chorale Choeurs z'en cœur.



Association des commerçants et artisans (ACA)
28^{ème} Foire à l'asperge !

Comme chaque année, l'Association des artisans et commerçants des Martres-de-Veyre vous donne rendez-vous pour sa 28^{ème} Foire à l'asperge qui aura lieu le jeudi 18 mai (jeudi de l'Ascension).

Encore une belle journée en perspective autour de l'asperge avec :

- le concours de la plus belle botte dès le matin à La Loco'Motive ;
- les forains et leurs manèges ;
- des expositions qui se tiendront Salle du parc et Salle Tobize ;
- de nombreux camelots dans les rues qui vous débelleront tous leurs trésors ;
- et pleins de belles animations proposées tout au long de la journée, avec bien sûr **Les plus pitres** qui seront parmi nous pour nous faire chanter et danser.

Venez nombreux !



Rugby

Le club a déjà 40 ans !

Le club de rugby des Martres-de-Veyre fêtera en 2023 ses 43 ans d'existence. En raison des restrictions sanitaires de ces dernières années, le club n'avait pas pu fêter dignement son passage des 4 dizaines. Ce sera désormais le cas le 9 septembre 2023. Une journée d'animations sportives et musicales est prévue autour de la convivialité et du rugby.

Plus de 600 invitations ont été lancées. Ce sera avec joie et peut-être un peu d'émotion que jeunes, et moins jeunes se rappelleront la combinaison victorieuse, l'essai en coin ou la pénalité de la gagne de leur époque.

Malgré tous nos efforts pour retrouver les coordonnées de nos anciens joueurs, entraîneurs ou dirigeants, il est plus que probable que d'anciens membres aient été oubliés. C'est bien entendu de manière fortuite, notre volonté est bien de rassembler TOUS nos anciens et actuels adhérents.

N'hésitez pas à nous revenir si vous connaissez des personnes dans ce cas !

Contact :
40ans.usmvrugby@gmail.com



Bief de la Vaure

Pour que le bief de la Vaure vive

Le bief est une déviation de la Veyre, d'une longueur d'environ 4 km, qui traverse la commune, alimente plusieurs moulins, arrose de nombreux jardins, des terres agricoles et termine son parcours à la Grande Vaure.

Dimanche 5 mars, une dizaine de Martrois se sont retrouvés à 9h du matin sur le pont Domec. Comme chaque année, ils ont parcouru le bief à partir de la pélière et procédé au nettoyage des rives et du lit.

Malheureusement, comme d'habitude, ils ne reviendront pas bredouilles, loin de là. **Dans la benne mise à la disposition par la Mairie, on trouvera : bouteilles, boîtes de conserve, chaussures, pneus, récipients en métal et bien d'autres objets dont la destination est la déchèterie et non les eaux claires de la Veyre.**

L'Association, présidée par Eric Cornet, comprend une quarantaine d'adhérents, tous très concernés par le bon fonctionnement du bief et particulièrement motivés pour préserver un patrimoine communal vieux de plusieurs siècles.

Toute personne désireuse de nous rejoindre sera la bienvenue.



MENUISERIE BRUNO PAUDRAT



BOIS - PVC - ALU

51 RUE DU LOT - 63730 LES MARTRES-DE-VEYRE

Tél. : 04 73 39 28 55 - 06 74 49 35 89

E-mail : bpmenuiserie@orange.fr

Culture

Rendez-vous le 29 avril

La saison culturelle 2022-2023 "Scènes éphémères" vous donne rendez-vous pour le spectacle « Moitié Voyageur », proposé par la compagnie Les grands écarts, samedi 29 avril à 20h30, à la Loco'Motive.

Logan vient d'une famille de voyageurs, de gitans, même si ses parents se sont sédentarisés du côté de Clermont-Ferrand. Il aurait pu bicrave des vagos chourave des carnies avec ses cousins et craillave des nigrés avec sa racli mais d'ailleurs non, il n'aurait pas pu et il est donc devenu acteur, et pour ça il est parti à Paris. Sauf que voilà... Il apprend que sa petite sœur va se marier avec un gitan, un vrai, qui appartient à cette communauté que Logan vient tout juste de quitter... C'est l'occasion pour lui de s'interroger sur sa propre identité, divisée entre la famille de laquelle il vient et celle qu'il découvre dans « le théâtre ». Pour avoir des réponses il va devoir aller rencontrer son futur beau-frère sur un camp de gitan... Cette visite ne le laissera pas indemne... Et vous non plus !

Moitié Voyageur est un spectacle sur les gitans où on parle vite et mal et puis c'est drôle – le texte est écrit à plusieurs mains dont celles de l'humoriste Vincent Dedienne. Seul-en-scène, Logan De Carvalho convoque une dizaine de personnages pour l'aider à explorer ce monde qui fait partie de lui-même et dont lui ne fait plus vraiment partie. Il est même capable de jouer un camp de gitans à lui tout seul !

Genre : théâtre / humour
Compagnie Les grands écarts



Date et horaire : samedi 29 avril à 20h30
Lieu : Les Martres-de-Veyre – La Loco'Motive
Tout public, à partir de 12 ans
Durée : 1h20
Tarif normal : 10 € (6 € tarif réduit).
Pour en savoir plus : www.mond-arverne.fr



Concert

Samedi 6 mai, l'École de musique Mond'Arverne-Gergovie, l'Orchestra d'harmonie des Martres-de-Veyre (OHMV) et la chorale Chœurs z'en choeur organisent un concert commun à 20h la Loco'Motive.

Venez nombreux !
Pour en savoir plus :
Facebook : [ecoledemusiqueGVAC](https://www.facebook.com/ecoledemusiqueGVAC)



Travaux

Via Allier : la voie verte du Grand Clermont

L'aménagement de la Voie Verte le long de la rivière Allier de Pont-du-Château à Authezat (domaine de Chadieu) soit 27 km d'itinéraire spécialement dédié aux modes de déplacement "doux" (vélos et piétons notamment) et dénommée "Via Allier" se poursuit.

Les travaux de la partie entre Les Martres-de-Veyre et Mirefleurs longeant l'Allier ont démarré début mars.

Pour en savoir + :
• www.mond-arverne.fr
• www.legrandclermont.com



CLAUDE mercier
Électricité générale
Climatisation
Chauffage électrique
37, rue Pierre et Marie Curie
63730 LES-MARTRES-DE-VEYRE
Port. 06 87 80 56 94
electricite.mercier@orange.fr
www.electricite-mercier.com

SEXTANT
AUORE FERNANDEZ
MANDATAIRE IMMOBILIER
MANAGER RÉSEAU PUY-DE-DÔME
SEXTANT FRANCE & INTERNATIONAL
06 99 15 65 71
auore.fernandez@sextantfrance.fr

Court Métrage

Films coups de coeur

L'opération « Séances coup de coeur du festival », en partenariat avec l'association **Sauve qui peut le court métrage**, aura lieu **vendredi 7 avril** !

L'après-midi, réservé aux scolaires des

écoles maternelle et élémentaire des Martres-de-Veyre, seront diffusés des films issus du festival, adaptés à leur âge. Séance à laquelle des classes d'écoles des petites communes avoisinantes sont invitées, afin qu'un maximum d'enfants puisse profiter de cet événement cinématographique.



La soirée sera quant à elle consacrée à une séance tout public avec entrée gratuite : **la municipalité vous invite à participer à la projection des meilleurs films du Festival du Court Métrage 2023 de Clermont-Ferrand à 20h30 à La Loco'Motive.** ■



optim home



Laurence RAYNAUD
Votre conseillère en immobilier

PUY-DE-DÔME
MARTRES DE VEYRE
06 98 50 12 63
laurence.raynaud@optimhome.com
Agent commercial RSAC :
799 443 676 CLERMONT-FERRAND



COIFF'LYNE

Coiffure mixte
60 avenue de la gare
63730 Les Martres de Veyre
0607094765
0473399231

SOCIAL

MAISON DES SOLIDARITÉS DES MARTRES-DE-VEYRE

L'équipe en charge de cette aide de proximité est composée de professionnels de santé et du secteur social assurant une action quotidienne de prévention, d'accompagnement social et médico-social avec et auprès des familles en difficulté :

- assistants sociaux ;
- conseillères en économie sociale et familiale ;
- infirmières puéricultrices, médecin, sages-femmes ;
- secrétaires médico-sociales.

Responsable de la Maison des solidarités : Marie-Claire Jaillet

73, rue de la Garenne
63730 Les Martres-de-Veyre
L'accueil du public est assuré de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Prise de rendez-vous avec les assistantes sociales et renseignements :
04 73 39 65 60

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS vient en aide aux familles ou à des personnes en difficulté passagère, après examen des situations au cas par cas.
Renseignements sur ces aides auprès de la mairie : 04 73 39 90 75
social@lesmartresdeveyre.fr

EHPAD JOLIVET

Établissement d'hébergement communal pour personnes âgées dépendantes.
04 73 39 23 25
ehpad-jolivet-mdv@orange.fr

CENTRE SOCIAL

Place des Anciens-Combattants-d'AFN
63730 Les Martres-de-Veyre
Le centre social regroupe 4 entités :

La Mission locale pour l'emploi :

- Cette structure est ouverte :
- aux jeunes de 18 à 25 ans, plus globalement aux demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion.
 - aux adultes, pour aider les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans dans leur insertion professionnelle.

Locaux de l'ancienne mairie (rez-de-chaussée). Sur RDV les lundis et mardis après-midi et les jeudis et vendredis matin :
04 73 84 42 76

La Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) :

Permanence sans rendez-vous tous les mardis de 13h30 à 16h30 (sauf vacances scolaires).
Locaux de l'actuelle mairie (1^{er} étage)

Le Relais assistantes maternelles (RAM) de Mond'Arverne :

Accueil des parents, futurs parents et assistantes maternelles.
04 73 39 86 95

Le Multi-accueil « Le Petit Prince » de Mond'Arverne :

Accueil temporaire des enfants de moins de 4 ans. Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30.
04 73 39 29 35

REPAS À DOMICILE

Service de Mond'Arverne Communauté
Peuvent bénéficier de ce service, les personnes âgées et les personnes, quel que soit leur âge, rencontrant une difficulté passagère à la suite d'une opération, d'une maladie ou pendant une convalescence.
04 73 39 62 00

AIDE À DOMICILE

Service de Mond'Arverne Communauté
Vous avez besoin d'aide dans votre quotidien : entretien de votre logement, préparation de vos repas, aide à la toilette, courses...
Pôle services à la population - 27 bd du Jeu de Paume 63270 Vic-le-Comte
04 73 69 24 28

TÉLÉ-ASSISTANCE

Service du Conseil départemental
Service réservé aux personnes de plus de 65 ans vivant seules : possibilité d'alerter une centrale d'écoute 24h/24 par une simple pression sur un bouton.
Formulaire préalable à remplir, disponible en mairie ou téléchargeable sur :
www.puydedome.com

SERVICES COMMUNAUX

ACCUEIL

04 73 39 90 75
contact@lesmartresdeveyre.fr

COMMUNICATION

04 73 39 86 92
communication@lesmartresdeveyre.fr

COMPTABILITÉ

04 73 39 89 26
comptabilite@lesmartresdeveyre.fr

POLICE MUNICIPALE

04 73 39 32 38
police@lesmartresdeveyre.fr

URBANISME

04 73 39 32 39
service.urbanisme@lesmartresdeveyre.fr

SERVICES TECHNIQUES

04 73 39 86 84
responsable.technique@lesmartresdeveyre.fr

SCOLARITÉ/ JEUNESSE

ÉCOLE MATERNELLE

Directrice : Joëlle Barrier
04 73 39 94 54

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Directeur : Olivier Adenot
04 73 39 95 55

ALSH

Directrice ALSH : Alexandra Pabiot
04 73 39 96 91
alsh.cantine@lesmartresdeveyre.fr

RESTAURANT SCOLAIRE/ALSH

Responsable : Pascal Enjolras
04 73 39 96 91
alsh.cantine@lesmartresdeveyre.fr
Facturation : Stéphanie Enjolras
04 73 39 32 37
periscolaire@lesmartresdeveyre.fr

COLLÈGE JEAN-ROSTAND

Principale : Valérie Husar
04 73 39 93 66

TRANSPORTS SCOLAIRES

Gérés par le Conseil Régional
Auvergne-Rhône-Alpes
04 73 31 85 85

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT POUR LES 3-11 ANS (MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES)

Renseignements et inscriptions auprès de Mond'Arverne Communauté
06 27 45 11 54
www.mond-arverne.fr/vivre-et-grandir/centres-de-loisirs/

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Siège administratif :
ZA le Pra de Serre 63960 Veyre-Monton
04 73 39 62 00
contact@mond-arverne.fr

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE « ALEXANDRE-VIALATTE »

Horaires d'ouverture :

- mardi : 15h-18h
- mercredi : 9h30-12h et 14h-18h30
- vendredi : 15h-18h
- samedi : 9h30-12h et 14h-17h

04 73 16 09 24
mediatheque.lesmartres@mond-arverne.fr

SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE - SBA

Zone de Layat II - 63200 Riom
04 73 64 74 44
conseiluser@sbab3.fr

A G E N D A

ANIMATION : DE L'ASSIETTE À LA GRAINE

Organisée par le SBA et l'association *Les Martres au Vert* en partenariat avec la municipalité
Parc municipal, de 10h à 12h (cf page 7)

Samedi 1^{er} avril

RÉUNION PUBLIQUE DE MI-MANDAT

Organisée par la municipalité
Venez échanger avec l'équipe municipale (cf page 3)
La Loco'Motive à 19h

Jeudi 6 avril

COURT MÉTRAGE

Organisé par la municipalité en partenariat avec *Sauve qui peut le Court Métrage* | La Loco'Motive à 20h30 (cf page 26)

Vendredi 7 avril

PERMANENCE JURIDIQUE

Organisée par le *CIDFF63*
Salle Tobize, de 14h à 16h sur rendez-vous (cf page 5)

Vendredi 14 avril

PERMANENCE MA MUTUELLE DE VILLAGE

Organisée par *la Mutuelle Precocia*
Hôtel de ville (1^{er} étage), de 9h30 à 12h

Lundi 17 avril

COMMÉMORATION DES OEILLETS

Organisée par l'*Association de jumelage Arcozelo*
à 11h au *Square Arcozelo*

Dimanche 23 avril

SPECTACLE « MOITIÉ VOYAGEUR »

Organisé par Mond'Arverne Communauté *dans le cadre*

de sa Saison culturelle 2022-2023 "Scènes éphémères"
La Loco'Motive à 20h30 (cf page 24)

Samedi 29 avril

SOIRÉE MUSICALE

Organisée par l'École de musique Mond'Arverne Gergovie en partenariat avec L'OHMV & Choeurs z'en choeur (cf page 22)
La Loco'Motive à 20h

Samedi 6 mai

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Organisée par la municipalité
Rendez-vous devant la mairie (place Alphonse-Quinsat) à 11h30 - *Départ du défilé à 11h45*

Lundi 8 mai

DON DU SANG

Collecte organisée par l'*Amicale des Donneurs de Sang de la région marchoise*
La Loco'Motive 8h30-11h30 & 16h-19h30

Lundi 15 mai

28^{ÈME} FOIRE À L'ASPERGE

Organisée par l'*Association des commerçants et artisans* en partenariat avec la municipalité
La Loco'Motive et centre-bourg toute la journée (cf page 22)

Jeudi 18 mai

PERMANENCE DE LA DÉPUTÉE DELPHINE LINGEMANN

Salle Tobize, de 16h à 17h30

Vendredi 26 mai



MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

Place Alphonse-Quinsat de 16h à 19h

TOUS LES MARDIS

HÔTEL DE VILLE

Place Alphonse-Quinsat
63730 Les Martres-de-Veyre

Tél. 04 73 39 90 75
Fax 04 73 39 81 98

Mail : contact@lesmartresdeveyre.fr
www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

La mairie vous accueille du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30 ; le mercredi jusqu'à 19h (sauf juillet/août).

www.mairie-lesmartresdeveyre.fr
Ville des Martres de Veyre
Panneau Pocket : Les Martres-de-Veyre



Les Martres-de-Veyre
naturellement vôtre

PERMANENCES

Pascal PIGOT, maire

► mercredi, 17h30 - 19h
sur rendez-vous

MARTINE BOUCHUT, 1^{ère} adjointe : finances, informatique et économie

► jeudi, 14h30 - 17h30
sur rendez-vous

Régis BERNARD, 2^e adjoint : enfance et jeunesse et affaires sociales

► mardi, 16h - 18h30
sur rendez-vous

CATHERINE PHAM, 3^e adjointe : urbanisme, intercommunalité et développement durable

► sur rendez-vous

GILLES DURIF, 4^e adjoint : vie associative et sportive et cadre de vie

► lundi, 9h - 11h sur rendez-vous

GLORIA DIALLO, 5^e adjointe : vie culturelle, animation et communication

► mercredi matin
sur rendez-vous

Jean-Pierre RIGAL, 6^e adjoint : voirie et patrimoine bâti

► mardi 9h - 11h sur rendez-vous

CHRISTOPHE CHAPUT : conseiller délégué à l'action sociale et l'EHPAD

► mercredi, 17h30 - 19h
sur rendez-vous

Laurence DELAVET : conseillère déléguée au développement durable

► sur rendez-vous